

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 11/07/2025 - 9126 - 2014 B 00340 - 422 344 085 - AARON PROTECTION

SAS AARON PROTECTION

1 B RUE DE LA FONTAINE
77700 SERRIS

Exercice du **01/01/2024**
au **31/12/2024**



ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS AARON PROTECTION
1 B RUE DE LA FONTAINE
77700 SERRIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	64 321. 57 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	74 354. 82 Euros
- Résultat net comptable,	21 163. 74 Euros

Fait à PARIS
Le 03/04/2025

Guillaume CIBELLY
Expert comptable

GROUPE
CIBELLY

CABINET PICQUART
112 RUE DE LA BOETIE
75008 PARIS

SAS AARON PROTECTION

1 B RUE DE LA FONTAINE

77700 SERRIS

COMPTES ANNUELS

CABINET PICQUART

112 RUE DE LA BOETIE

75008 PARIS

GROUPE
CIBELLY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	20 023	20 023				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	495		495	495		
	Total II	20 518	20 023	495	495		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				127	127-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				27 239	27 239-	100.00-
	Autres créances	920		920	1 461	541-	37.04-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	62 906		62 906	15 773	47 133	298.81
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	63 827		63 827	44 601	19 226	43.11
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		84 344	20 023	64 322	45 096	19 226	42.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 650)	7 650	7 650		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles	660	660		
	Réserves réglementées	9 746	9 746		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	982	5 661-	6 643	117. 34
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	21 164	6 643	14 521	218. 58
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	40 964	19 800	21 164	106. 89
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	45	44	0	1. 08
	Emprunts et dettes financières diverses	227	227		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 112	729	1 383	189. 81
	Dettes fiscales et sociales	8 072	11 393	3 322-	29. 16-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12 903	12 903		
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	23 358	25 296	1 938-	7. 66-
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		64 322	45 096	19 226	42. 63

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

23 358 25 296

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	74 355		74 355	54 660	19 694	36.03
Chiffre d'affaires NET	74 355		74 355	54 660	19 694	36.03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			74 355	54 660	19 694	36.03
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			627		627	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			21 849	26 242	4 393-	16.74-
Impôts, taxes et versements assimilés			394	564	170-	30.21-
Salaires et traitements			19 916	14 306	5 610	39.21
Charges sociales			6 408	5 537	871	15.72
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			49 193	46 649	2 544	5.45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			25 162	8 011	17 151	214.08
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	17	14	3	20.53
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	17	14	3	20.53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	180	211	31-	14.69-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	180	211	31-	14.69-
2. Résultat financier (V-VI)	162-	196-	34	17.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 000	7 815	17 184	219.89
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	101		101	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	101		101	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	101-		101-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 735	1 172	2 563	218.69
Total des produits (I+III+V+VII)	74 372	54 675	19 697	36.03
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	53 209	48 032	5 177	10.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	21 164	6 643	14 521	218.58

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2022 12	% CA
Ventes marchandises + Production	74 355	100.00	54 660	100.00		
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues	627					
Marge commerciale	627-					
+ Production vendue	74 355	100.00	54 660	100.00		
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	74 355	100.00	54 660	100.00		
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	74 355	100.00	54 660	100.00		
Marge brute globale	73 728	99.16	54 660	100.00		
- Autres achats + charges externes	21 849	29.38	26 242	48.01		
Valeur ajoutée	51 879	69.77	28 419	51.99		
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	394	0.53	564	1.03		
- Salaires personnel	19 916	26.79	14 306	26.17		
- Charges sociales personnel	6 408	8.62	5 537	10.13		
Excédent brut d'exploitation	25 162	33.84	8 011	14.66		
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	25 162	33.84	8 011	14.66		
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	17	0.02	14	0.03		
- Charges financières	180	0.24	211	0.39		
Résultat courant	25 000	33.62	7 815	14.30		
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	101	0.14				
Résultat exceptionnel	101-	0.14-				
- Impôt sur les bénéfices	3 735	5.02	1 172	2.14		
- Participation des salariés						
Résultat NET	21 164	28.46	6 643	12.15		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2023 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2022 12	% bilan
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
21830000	Mat de Bureau et Informatique	17 095. 68	26. 58	17 095. 68	37. 91		
21831000	Matériel de bureau	2 927. 00	4. 55	2 927. 00	6. 49		
28183000	Amortissement mat de bureau et	17 095. 68-	26. 58-	17 095. 68-	37. 91-		
28183100	Amortissst Matériel de bureau	2 927. 00-	4. 55-	2 927. 00-	6. 49-		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		495. 00	0. 77	495. 00	1. 10		
27510000	Dépôts	495. 00	0. 77	495. 00	1. 10		
TOTAL II		495. 00	0. 77	495. 00	1. 10		
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				127. 20	0. 28		
40910000	Avances et acomptes fournisseur			127. 20	0. 28		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				27 238. 94	60. 40		
41100000	Clients collectif			27 238. 94	60. 40		
AUTRES CREANCES		920. 09	1. 43	1 461. 46	3. 24		
44566000	TVA DEDUCTIBLE	586. 09	0. 91				
44567000	Crédit de TVA à reporter			1 340. 00	2. 97		
44586000	taxe / ca fact non parvenue	334. 00	0. 52	121. 46	0. 27		
DISPONIBILITES		62 906. 48	97. 80	15 773. 35	34. 98		
51210000	BRED	62 906. 48	97. 80	15 636. 35	34. 67		
51220000	Crédit Agricole			137. 00	0. 30		
TOTAL III		63 826. 57	99. 23	44 600. 95	98. 90		
TOTAL GENERAL		64 321. 57	100. 00	45 095. 95	100. 00		

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	% bilan	Exercice N-1 31/12/2023 12	% bilan	Exercice N-2 31/12/2022 12	% bilan
CAPITAL	7 650.00	11.89	7 650.00	16.96		
10100000 Capital	7 650.00	11.89	7 650.00	16.96		
RESERVE LEGALE	762.25	1.19	762.25	1.69		
10611000 Rserve l7gale	762.25	1.19	762.25	1.69		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	659.53	1.03	659.53	1.46		
10630000 R7serves statut. ou contract.	659.53	1.03	659.53	1.46		
RESERVES REGLEMENTEES	9 746.37	15.15	9 746.37	21.61		
10648000 Autres r7serves r7glement7es	9 746.37	15.15	9 746.37	21.61		
REPORT A NOUVEAU	981.68	1.53	5 661.46	12.55		
11900000 Report 7 nouveau (solde d7bite	981.68	1.53	5 661.46	12.55		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	21 163.74	32.90	6 643.14	14.73		
TOTAL I	40 963.57	63.69	19 799.83	43.91		
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	44.95	0.07	44.47	0.10		
51860000 Int7r7ts courus	44.95	0.07	44.47	0.10		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	226.62	0.35	226.62	0.50		
45500000 ASSOCIES / COMPTES COURANTS	226.62	0.35	226.62	0.50		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 112.00	3.28	728.76	1.62		
40100000 Fournisseurs collectif	108.00	0.17	188.76	0.42		
40810000 FOURNISSEURS DUS	2 004.00	3.12	540.00	1.20		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	8 071.60	12.55	11 393.44	25.26		
42101200 R7mun7rations dues D7cembre	754.94	1.17				
42200900 FRAIS ESSAYAN XAVIER			358.50	0.79		
42820000 Dettes prov. p cong7s pay7s	1 432.57	2.23	458.83	1.02		
43100000 URSSAF	465.00	0.72	1 995.40	4.42		
43730000 ANEP - RETRAITE NC	1 343.79	2.09	2 125.88	4.71		
43750200 Prevoyance	591.70	0.92	270.78	0.60		
43820000 Charges sociales sur cong7s pa	644.68	1.00	206.49	0.46		
44210000 Prelevement a la source	28.00	0.04				
44400000 Etat, imp7ts sur les b7n7fices	2 563.00	3.98	1 172.00	2.60		
44566000 TVA DEDUCTIBLE			62.33	0.14		
44572000 TVA COLLECTEE 20.00%	191.04	0.30	191.26	0.42		
44578600 TVA / PAR			4 539.82	10.07		
44710000 Taxe d'apprentissage	28.93	0.04	12.15	0.03		
44720000 Formation professionnelle	27.95	0.04				
AUTRES DETTES	12 902.83	20.06	12 902.83	28.61		
46710100 APS	12 902.83	20.06	12 902.83	28.61		
TOTAL IV	23 358.00	36.31	25 296.12	56.09		
TOTAL GENERAL	64 321.57	100.00	45 095.95	100.00		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2022 12	% CA
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	74 354. 82	100. 00	54 660. 37	100. 00		
70601100 AARON PROTECTION SECURITE	30 100. 00	40. 48	14 512. 80	26. 55		
70603600 MAISON PIERRE	44 254. 82	59. 52	39 189. 24	71. 70		
70603700 DEMEURE MONTAIGNE			958. 33	1. 75		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	74 354. 82	100. 00	54 660. 37	100. 00		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	74 354. 82	100. 00	54 660. 37	100. 00		
ACHATS DE MARCHANDISES	626. 66	0. 84				
60700000 Achats de marchandises	626. 66	0. 84				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	21 848. 74	29. 38	26 241. 56	48. 01		
60640000 Fournitures administratives			2 711. 79	4. 96		
61100300 PERSONNEL ADMIN ARPAD OMNIUM	15 000. 00	20. 17	15 000. 00	27. 44		
61300000 LOCATION IMMOBILIERE	3 600. 00	4. 84	3 600. 00	6. 59		
62260100 Honoraires comptables	1 220. 00	1. 64	1 140. 00	2. 09		
62260300 Honoraires Juridiques	450. 00	0. 61	600. 00	1. 10		
62270000 Frais d'actes et de contentieu	42. 16	0. 06	42. 59	0. 08		
62510000 Voyages et frais de d?placemen	517. 70	0. 70	740. 20	1. 35		
62512000 RESTAURANTS	25. 50	0. 03				
62600300 T?l?phone	223. 14	0. 30	1 419. 76	2. 60		
62700000 Frais bancaires	633. 24	0. 85	987. 22	1. 81		
62700200 Frais Banque CA	137. 00	0. 18				
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	393. 73	0. 53	564. 15	1. 03		
63120000 Taxe Apprentissage	16. 78	0. 02	12. 15	0. 02		
63330000 Formation professionnelle	27. 95	0. 04				
63512000 cotisation fonciere entreprise	349. 00	0. 47	552. 00	1. 01		
SALAIRES ET TRAITEMENTS	19 916. 21	26. 79	14 306. 30	26. 17		
64100000 Salaires Bruts exploitation	18 642. 02	25. 07	13 462. 90	24. 63		
64120000 Cong?s pay?s	973. 74	1. 31	458. 83	0. 84		
64141000 PANIERS	300. 45	0. 40	373. 86	0. 68		
64142000 Indemnités sites			10. 71	0. 02		
CHARGES SOCIALES	6 407. 51	8. 62	5 536. 92	10. 13		
64510000 URSSAF	4 777. 60	6. 43	4 383. 05	8. 02		
64530000 REUNICA	1 004. 66	1. 35	870. 19	1. 59		
64550000 Pr?voyance			77. 19	0. 14		
64580000 Charges sociales sur cong?s pa	438. 19	0. 59	206. 49	0. 38		
64581000 PREVOYANCE	187. 06	0. 25				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	49 192. 85	66. 16	46 648. 93	85. 34		
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 161. 97	33. 84	8 011. 44	14. 66		
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	17. 44	0. 02	14. 47	0. 03		
76110000 Revenus des titres de particip	17. 44	0. 02	14. 47	0. 03		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	17. 44	0. 02	14. 47	0. 03		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2022 12	% CA
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	179. 80	0. 24	210. 77	0. 39		
66150000 Intérêts des comptes courants	179. 80	0. 24	210. 77	0. 39		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	179. 80	0. 24	210. 77	0. 39		
RESULTAT FINANCIER	162. 36-	0. 22-	196. 30-	0. 36-		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	24 999. 61	33. 62	7 815. 14	14. 30		
CHARGES EXCEPT. SUR OPERATIONS DE GESTION	100. 87	0. 14				
67100000 Charges except /opérat de gest	1. 68	0. 00				
67180000 Charges except/exercices antér	99. 19	0. 13				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	100. 87	0. 14				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	100. 87-	0. 14-				
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 735. 00	5. 02	1 172. 00	2. 14		
69500000 Impôt sur les bénéfices	3 735. 00	5. 02	1 172. 00	2. 14		
TOTAL DES PRODUITS	74 372. 26	100. 02	54 674. 84	100. 03		
TOTAL DES CHARGES	53 208. 52	71. 56	48 031. 70	87. 87		
BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	21 163. 74	28. 46	6 643. 14	12. 15		

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2022 12	% CA
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	74 354. 82	100. 00	54 660. 37	100. 00		
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	626. 66					
60700000 Achats de marchandises	626. 66					
MARGE COMMERCIALE	626. 66-					
PRODUCTION VENDUE	74 354. 82	100. 00	54 660. 37	100. 00		
70601100 AARON PROTECTION SECURITE	30 100. 00	40. 48	14 512. 80	26. 55		
70603600 MAISON PIERRE	44 254. 82	59. 52	39 189. 24	71. 70		
70603700 DEMEURE MONTAIGNE			958. 33	1. 75		
PRODUCTION DE L'EXERCICE	74 354. 82	100. 00	54 660. 37	100. 00		
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	74 354. 82	100. 00	54 660. 37	100. 00		
MARGE BRUTE GLOBALE	73 728. 16	99. 16	54 660. 37	100. 00		
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	21 848. 74	29. 38	26 241. 56	48. 01		
60640000 Fournitures administratives			2 711. 79	4. 96		
61100300 PERSONNEL ADMIN ARPAD OMNIUM	15 000. 00	20. 17	15 000. 00	27. 44		
61300000 LOCATION IMMOBILIERE	3 600. 00	4. 84	3 600. 00	6. 59		
62260100 Honoraires comptables	1 220. 00	1. 64	1 140. 00	2. 09		
62260300 Honoraires Juridiques	450. 00	0. 61	600. 00	1. 10		
62270000 Frais d'actes et de contentieu	42. 16	0. 06	42. 59	0. 08		
62510000 Voyages et frais de d?placemen	517. 70	0. 70	740. 20	1. 35		
62512000 RESTAURANTS	25. 50	0. 03				
62600300 T?l?phone	223. 14	0. 30	1 419. 76	2. 60		
62700000 Frais bancaires	633. 24	0. 85	987. 22	1. 81		
62700200 Frais Banque CA	137. 00	0. 18				
VALEUR AJOUTEE	51 879. 42	69. 77	28 418. 81	51. 99		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	393. 73	0. 53	564. 15	1. 03		
63120000 Taxe Apprentissage	16. 78	0. 02	12. 15	0. 02		
63330000 Formation professionnelle	27. 95	0. 04				
63512000 cotisation fonciere entreprise	349. 00	0. 47	552. 00	1. 01		
SALAIRES DU PERSONNEL	19 916. 21	26. 79	14 306. 30	26. 17		
64100000 Salaires Bruts exploitation	18 642. 02	25. 07	13 462. 90	24. 63		
64120000 Cong?s pay?s	973. 74	1. 31	458. 83	0. 84		
64141000 PANIERS	300. 45	0. 40	373. 86	0. 68		
64142000 Indemnit?s sites			10. 71	0. 02		
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	6 407. 51	8. 62	5 536. 92	10. 13		
64510000 URSSAF	4 777. 60	6. 43	4 383. 05	8. 02		
64530000 REUNICA	1 004. 66	1. 35	870. 19	1. 59		
64550000 Pr?voyance			77. 19	0. 14		
64580000 Charges sociales sur cong?s pa	438. 19	0. 59	206. 49	0. 38		
64581000 PREVOYANCE	187. 06	0. 25				

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2024 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-2 31/12/2022 12	% CA
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 161. 97	33. 84	8 011. 44	14. 66		
RESULTAT D'EXPLOITATION	25 161. 97	33. 84	8 011. 44	14. 66		
PRODUITS FINANCIERS	17. 44	0. 02	14. 47	0. 03		
76110000 Revenus des titres de particip	17. 44	0. 02	14. 47	0. 03		
CHARGES FINANCIERES	179. 80	0. 24	210. 77	0. 39		
66150000 Intérêts des comptes courants	179. 80	0. 24	210. 77	0. 39		
RESULTAT COURANT	24 999. 61	33. 62	7 815. 14	14. 30		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	100. 87	0. 14				
67100000 Charges except /opérat de gest	1. 68	0. 00				
67180000 Charges except/exercices antér	99. 19	0. 13				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	100. 87-	0. 14-				
IMPOT SUR LES BENEFICES	3 735. 00	5. 02	1 172. 00	2. 14		
69500000 Impôt sur les bénéfices	3 735. 00	5. 02	1 172. 00	2. 14		
RESULTAT NET	21 163. 74	28. 46	6 643. 14	12. 15		

SAS AARON PROTECTION

1 B RUE DE LA FONTAINE

77700 SERRIS

DOSSIER FISCAL

CABINET PICQUART

112 RUE DE LA BOETIE

75008 PARIS

GROUPE
CIBELLY

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS AARON PROTECTION		1 B RUE DE LA FONTAINE	
SIRET	4 2 2 3 4 4 0 8 5 0 0 0 4 4	77700 SERRIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ACTIVITE DE SECURITE PRIVEE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	24 899	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs	☐
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET PICQUART 112 RUE DE LA BOETIE 75008 PARIS			
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 03/04/2025
			Lieu: SERRIS
			Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature
			ARPAD OMNIUM
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Cegid Quadra

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.	
					5	6	7	8	
I DIVERS									
• NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
• ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)									
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À				0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise SAS AARON PROTECTION
Adresse 1 B RUE DE LA FONTAINE 77700 SERRIS

ANNÉE 2024 ou exercice
du 01/01/2024
au 31/12/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑪	
- de l'exercice 2024 (total col.9 + total col.10) ⑫		- de l'exercice 2024 ⑬	
- de l'exercice précédent ⑭		- de l'exercice précédent ⑮	
Nom et qualité du signataire <u>ARPAD OMNIUM</u> Président		A <u>SERRIS</u> le <u>03/04/2025</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 1 B RUE DE LA FONTAINE		77700 SERRIS	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 2 2 3 4 4 0 8 5 0 0 0 4 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quatre

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2....650.....)	DA	7 650	7 650
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	660	660
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	9 746	9 746
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	982	(5 661)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	21 164	6 643
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	40 964	19 800
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	45	44
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	227	227
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 112	729
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 072	11 393
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 903	12 903
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	23 358	25 296
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	64 322	45 096
RENOUVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	23 358	25 296
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION		Exercice N						Néant ☐	*
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	74 355	FH		FI	74 355	54 660	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	74 355	FK		FL	74 355	54 660	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	74 355	54 660	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	627		
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	21 849	26 242	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	394	564	
	Salaires et traitements*					FY	19 916	14 306	
	Charges sociales (10)					FZ	6 408	5 537	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA			
						GB			
						GC			
						GD			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF			
	Autres charges (12)					GG			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	49 193	46 649	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	25 162	8 011	
opérations en trésorerie	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	17	14	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	17	14	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	180	211	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	180	211	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(162)	(196)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	25 000	7 815	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☐

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	101		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	101		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(101)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	3 735	1 172	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	74 372	54 675	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	53 209	48 032	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	21 164	6 643	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IH	99		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IJ			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								IK			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								A3				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								A4				
										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPT. OPERATIONS DE GESTION										2			
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS										99			
										Exercice N			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Charges antérieures		Produits antérieurs		
REGUL. COTISATIONS ANTERIEURES										99			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		] KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		] KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		] KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		] KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 023	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	20 023	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T
		Autres participations						8U		8V		8W
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	495	1U		1V		
TOTAL IV						LQ	495	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	20 518	ØH	ØJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	20 023	MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG	20 023	NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	495	2F		2G	
	TOTAL IV				13		NJ	495	NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14		ØK	20 518	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Imunobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	20 023	QM		QN		QO	20 023
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	20 023	QV		QW		QX	20 023
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	20 023	QP		QQ		QR	20 023

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant NP + NO + NR		NW				Total général non venant (NS + NT + NU)		NY				Total général non venant (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	495	UV		UW	495
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA					
	Autres créances clients			UX					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	920	920			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR					
	Charges constatées d'avance			VS					
	TOTAUX			VT	1 415	VU	920	VV	495
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD					
				VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	45	45							
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 112	2 112							
Personnel et comptes rattachés		8C	2 188	2 188							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 045	3 045							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	2 563	2 563							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	191	191							
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	85	85							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	227	227							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 903	12 903							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	23 358	VZ	23 358						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4										
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	21 164		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG					XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	3 735		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires vifs à l'article 209 B du CGI		L7					K7			
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %										I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3c et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW					WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I	WR	24 899		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations										WW			
	Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A)										XB			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										I6			
Mesures d'incitation à l'investissement	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										WZ			
	Majoration d'amortissement *										XA			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5					ZY		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA					XD		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC					XF		
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC								
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI					XG			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	24 899						XJ			
		déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL							XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XO			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	24 899									

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 077	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(5 661)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	6 643		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	982		Report à nouveau	ZG	982				
				TOTAL II				ZH	982		
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)											
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	15 000	15 000					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	3 600	3 600					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	1 712	1 783					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	1 537	5 859					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	21 849	26 242					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW							
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS		YZ	394	564					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	394	564					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	14 871	6 201					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	4 109	7 541					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*			OB	18 642						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK						
			Plus-values à 19 %	JM							
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN						
			Plus-values à 19 %	JP							
			Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Néant ☒ •

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Désignation de l'entreprise : SAS AARON PROTECTION			Néant ☐					
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois		1	2	
DECLARATION DES EFFECTIFS								
Effectif moyen du personnel * :						YP	1	
dont apprentis						YF		
dont handicapés						YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale						RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE								
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						OA	74 355	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						OT		
TOTAL 1						OX	74 355	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée								
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						OE		
Subventions d'exploitation reçues						OF		
Variation positive des stocks						OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						XT		
TOTAL 2						OM		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)								
Achats						ON	627	
Variation négative des stocks						OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						OR	18 249	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OY		
TOTAL 3						OJ	18 875	
IV- Valeur ajoutée produite								
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)						OG	55 479	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).						SA	55 479	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	74 355	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX		
Période de référence				GY		GZ		
Date de cessation						HR		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salarités et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.								

Ce tableau

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122024

N° SIRET

42234408500044

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AARON PROTECTION

ADRESSE (voie)

1 B RUE DE LA FONTAINE

CODE POSTAL

77700

VILLE

SERRIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	7 344
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	306
Total des lignes P1 + P2	P5	2	Total des lignes P3 + P4	P6	7 650

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

ARPAD OMNIUM

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

96.00

Nb de parts ou actions

7 344

Adresse :

N°

1

Voie

BIS RUE DE LA FONTAINE

Code postal

77700

Commune

BAILLY ROMAINVILLIERS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cerjû Quadra

Dossier N° 100876 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 4 2 2 3 4 4 0 8 5 0 0 0 4 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AARON PROTECTION

ADRESSE (voie) 1 B RUE DE LA FONTAINE

CODE POSTAL 77700 VILLE SERRIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SAS AARON PROTECTION

1 B RUE DE LA FONTAINE

77700 SERRIS

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CABINET PICQUART

112 RUE DE LA BOETIE

75008 PARIS

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	39
Permanence ou changement de méthodes	39
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	40
Etat des amortissements	40
Etat des provisions	40
Etat des échéances des créances et des dettes	40
Composition du capital social	41
Autres immobilisations incorporelles	41
Evaluation des immobilisations corporelles	41
Evaluation des amortissements	41
Disponibilités en Euros	42
Charges à payer	42
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	42
Produits et charges sur exercices antérieurs	42
Résultats financiers des cinq derniers exercices	43

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS AARON PROTECTION

1 B RUE DE LA FONTAINE

77700 SERRIS

ANNEXES FISCALES

CABINET PICQUART

112 RUE DE LA BOETIE

75008 PARIS

GROUPE
CIBELLY

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
51860000 Intérêts courus			44.95
31/12/2024 CD AGIOS BRED 4 TRIM 2024		44.95	
40810000 FOURNISSEURS DUS			2 004.00
31/12/2024 CD FNP VOILLEMIN LAURENCE AG 202		540.00	
31/12/2024 CD FNP CABINET PIQUET BILAN 202		1 464.00	
42820000 Dettes prov. p congés payés			1 432.57
01/01/2024 AN A.N. au 010124		458.83	
31/01/2024 CD PROV CP 01.24		431.62	
31/01/2024 CD CP PRIS 01.24	383.60		
29/02/2024 CD PROV CP 02.24		480.96	
29/02/2024 CD CP PRIS 02 2024	425.90		
31/03/2024 CD PROV CP 03.24		55.06	
30/04/2024 CD PROV CP 04.24		55.06	
31/05/2024 CD PROV CP 05.24		60.54	
30/06/2024 CD PROV CP 06.24		100.00	
31/07/2024 CD PROV CP 07.24		100.00	
31/08/2024 CD PROV CP 08.24		100.00	
30/09/2024 CD PROV CS/CP 09.24		100.00	
31/10/2024 CD PROV CP 10.24		100.00	
30/11/2024 CD PROV CP 11.24		100.00	
31/12/2024 CD PROV CP 12 2024		100.00	
43820000 Charges sociales sur congés pa			644.63
01/01/2024 AN A.N. au 010124		206.49	
31/01/2024 CD PROV CS/CP 01.24		194.23	
31/01/2024 CD CS/CP PRIS 01 2024	172.62		
29/02/2024 CD PROV CS/CP 02.24		216.44	
29/02/2024 CD CS/CP PRIS 02 2024	191.66		
31/03/2024 CD PROV CS/CP 03.24		24.78	
30/04/2024 CD PROV CS/CP 04.24		24.78	
31/05/2024 CD PROV CS/CP 05.24		27.24	
30/06/2024 CD PROV CS/CP 06.24		45.00	
31/07/2024 CD PROV CS/CP 07.24		45.00	
31/08/2024 CD PROV CS/CP 08.24		45.00	
30/09/2024 CD PROV CS/CP 09.24		45.00	
31/10/2024 CD PROV CS/CP 10.24		45.00	

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/11/2024 CD PROV CS/CP 11.24		45.00	
31/12/2024 CD PROV CS/CP 12 2024		45.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 : Charges except/op?rat de gesti			1.63
30/09/2024 CD PRELEVEMENT A LA SOURCE	0.42		
31/10/2024 CD PRELEVEMENT A LA SOURCE	0.42		
30/11/2024 CD PRELEVEMENT A LA SOURCE	0.42		
31/12/2024 CD PRELEVEMENT A LA SOURCE	0.42		
67180000 : Charges except/exercices ant?r			99.19
31/03/2024 CD REGUL SUR VERSEMENT COTISATIO	74.96		
31/10/2024 CD REGUL COTISATIONS AKTO 2024 S	24.23		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 023		
TOTAL	20 023		
Prêts, autres immobilisations financières	495		
TOTAL	495		
TOTAL GENERAL	20 518		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 023	20 023
TOTAL			20 023	20 023
Prêts, autres immobilisations financières			495	495
TOTAL			495	495
TOTAL GENERAL			20 518	20 518

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 023			20 023
TOTAL	20 023			20 023
TOTAL GENERAL	20 023			20 023

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	495		495
Taxe sur la valeur ajoutée	920	920	
TOTAL	1 415	920	495

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	45	45		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 112	2 112		
Personnel et comptes rattachés	2 188	2 188		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 045	3 045		
Impôts sur les bénéfices	2 563	2 563		
Taxe sur la valeur ajoutée	191	191		
Autres impôts taxes et assimilés	85	85		
Groupe et associés	227	227		
Autres dettes	12 903	12 903		
TOTAL	23 358	23 358		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
M. NARDELLI MASSIMO	1. 0000	306			306
SAS ARPAD OMNIUM	1. 0000	7 344			7 344

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 004
Dettes fiscales et sociales	2 077
Total	4 126

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- CHARGES EXCEPT. OPERATIONS DE GESTION	2	67100000
- CHARGES S. EXERCICES ANTERIEURS	99	67180000
Total	101	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- REGUL. COTISATIONS ANTERIEURES	99	67180000
Total	99	

Le 03/04/2025
ARPAD OMNIUM Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription				7 650	7 650 7 650
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué				54 660 7 815 1 172 6 643	74 355 24 899 3 735 21 164
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action					2. 77 2. 77
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				14 306 5 537	19 916 6 408

REQUÊLE

10 JUL. 2025

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE MEAUX
N° de Répertoire :

AARON PROTECTION

SAS au capital de 7.650€

Siège social : 1 bis, rue de la Fontaine 77700 SERRIS

RCS : MEAUX B 422 344 085

RESOLUTION RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2024

Proposition d'affectation du résultat :

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 21.163,74€ qu'elle décide d'affecter :

- 21.163,74€ € au compte « Report à nouveau » qui passe ainsi de 981,68€ à 22.145,42€

L'Assemblée Générale prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes

Adoption :

Cette résolution a été adoptée par l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 12 juin 2025.

Le Président
SAS ARPAD OMNIUM
Monsieur Massimo NARDELLI
Président

